

1
[N° 3.]

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1847)

BUDGET GÉNÉRAL

DI S

VOIES ET MOYENS

DU ROYAUME DE BELGIQUE,

POUR L'EXERCICE 1848,

MODIFIÉ PAR LE GOUVERNEMENT



BRUXELLES,

M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE,

RUE DE L'ORANGERIE, N° 46.

2

EXPOSÉ

FAIT

PAR LE MINISTRE DES FINANCES,

A L'OCCASION DE PROPOSITIONS NOUVELLES ET DE QUELQUES CHANGEMENTS QU'IL EST
NÉCESSAIRE D'APPORTER AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Pour l'exercice 1848.

Messieurs,

C'est au mois d'avril dernier que mon honorable prédécesseur présenta à la Législature le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1848. A cette époque encore éloignée de l'année qui va s'ouvrir, la balance des recettes et des dépenses de l'État n'a pu être établie avec la même exactitude qu'il est possible de le faire aujourd'hui. J'ai l'honneur de vous soumettre, d'après les ordres du Roi, les modifications que l'état actuel des choses nous a paru réclamer.

Dans l'intérêt d'une prompt adoption des Budgets, dont le règlement définitif devrait, pour la régularité, être arrêté avant le 1^{er} janvier prochain, le nouveau cabinet s'est attaché à conserver, autant que possible, les propositions du Ministère précédent et les chiffres qui les résument. Indépendamment du désir de faciliter la discussion et d'accélérer la marche des travaux législatifs, il y a, pour en agir ainsi, cette autre considération, que trois mois à peine nous séparent de l'époque de la présentation du Budget général de 1849, qui, aux termes de la loi sur la comptabilité de l'État, est fixée à dix mois, au moins, avant l'ouverture de l'exercice.

DISCOURS DU MINISTRE.

Les Budgets des Dépenses pour tous les services publics comprennent les demandes de crédit suivantes ⁽¹⁾ :

Dette publique	fr. 51,815,472 07
Justice	12,754,145 »
Affaires Étrangères et Marine	2,798,774 »
Intérieur	6,128,434 40
Finances	15,014,950 »
Non-Valeurs et Remboursements	4,951,000 »
Guerre	28,841,595 70
Dotations.	5,544,672 75
Travaux Publics	17,853,605 95
Ensemble.	fr. 118,460,649 85

Au mois d'avril, les prévisions sur l'ensemble des dépenses étaient bien inférieures à cette somme; mais alors le chiffre du Budget des Travaux Publics n'était calculé qu'à 15,552,895 francs, tandis qu'il a été réglé par les Chambres à fr. 16,401,410 55 c^s, et on s'attendait à une augmentation dans les dépenses du chemin de fer, par suite de l'accroissement du mouvement des transports. Or, c'est cette cause et les frais d'exploitation des nouvelles lignes qui ont principalement exigé une plus forte demande de crédit pour le Budget des Travaux Publics de 1848. Comparativement à l'exercice courant, la différence est de fr. 1,752,495 58 c^s. Je me borne à l'indiquer ici; elle est établie et justifiée au Budget même.

Deux allocations (les frais de justice et les frais d'entretien des détenus), reconnues insuffisantes, et qui ont obligé l'administration à recourir constamment à des crédits supplémentaires, réclament une augmentation de 681,400 francs qu'il a fallu ajouter à la somme demandée pour le Département de la Justice, lors de la présentation du Budget, il y a six mois.

Au Budget du Ministère des Affaires Étrangères la compensation entre les augmentations et les diminutions donne lieu à un chiffre plus élevé de 95,000 francs, parce qu'un crédit de 100,000 francs y est proposé pour favoriser l'établissement de comptoirs de commerce dans les contrées transatlantiques et dans le Levant.

Pour le Budget des Finances une allocation de 100,000 francs est demandée pour la fabrication de monnaie de cuivre à concurrence de 145,000 francs. Le crédit de 50,000 francs qui se trouvait au Budget des Travaux Publics pour le service des plantations des routes et canaux est transféré à celui des Finances. Enfin, une

(1) Les Budgets des dépenses présentés au mois d'avril 1847, s'élevaient, savoir :

Dette publique, à.	fr. 51,815,472 07
Justice.	12,052,745 »
Affaires Étrangères et Marine.	2,703,443 »
Intérieur.	6,140,954 40
Finances.	12,854,950 »
Non-valeurs et Remboursements.	2,026,000 »
Guerre.	28,994,000 »
Dotations.	5,544,672 75
	99,912,217 22

DISCOURS DU MINISTRE.

somme de 30,000 francs est proposée pour les travaux à faire et le matériel à acquérir, afin de garantir l'entrepôt d'Anvers contre les dangers de l'incendie.

Les allocations qui étaient demandées pour les Budgets de l'Intérieur, des Non-Valeurs et Remboursements et de la Guerre ont été réduites. Il y a sur le dernier une diminution de 132,404 francs.

Quelles sont les ressources pour faire face à cette somme de 118,460,649 francs 83 c., qui forme le total des charges ordinaires prévues pour l'exercice 1848?

Le Budget des Voies et Moyens, d'après les propositions de mon honorable prédécesseur, se serait élevé, d'après les bases posées, à 117,013,550 francs, non compris 800,000 francs du fonds spécial provenant des ventes de biens domaniaux. (Voir *Documents parlementaires*, n° 287, de la dernière session.)

Les évaluations de recettes sont basées sur des calculs modérés. Dans leur ensemble, je les regarde comme voisines de la certitude, et je suis porté à croire qu'elles se réaliseront, si l'année 1848 n'est point traversée par des circonstances extraordinaires.

Il est cependant une évaluation qu'il nous a paru prudent de réduire de 500,000 francs. C'est le produit présumé du chemin de fer, qui ne peut être porté qu'à 16,000,000 de francs, chiffre *maximum*.

La recette de neuf premiers mois de 1847 s'élève à . . . fr. 11,153,808 »

Elle dépasse de 9 p. % le produit des mois correspondants de 1846.

La recette des trois derniers mois de cette année a été de 3,590,719 francs. En admettant que, pour la même période de 1847, il y ait aussi une augmentation de 9 p. %, le produit sera de 5,693,882 »

Total probable pour 1847. fr. 14,849,690 »

De manière que, pour réaliser la prévision de 16,000,000 de francs, il faudra obtenir, en 1848, une augmentation de 1,150,000 francs.

Tout porte à croire qu'il en sera ainsi, parce que l'accroissement des recettes constaté en 1845 a été de 1,173,000 francs, en 1846 de 1,252,000 francs et qu'elle sera pour 1847 de 1,200,000 francs, suivant toutes les probabilités.

Mais la réduction qu'il est nécessaire d'opérer de ce chef peut être compensée par de légères augmentations sur un très-petit nombre d'articles du Budget des Voies et Moyens, dont voici les détails.

Je passe sous silence, et en me référant aux propositions du mois d'avril dernier, tous les articles sur lesquels aucune modification n'est présentée.

MODIFICATIONS.

Impôts.

Le montant des rôles de l'année 1847, ainsi que des rôles supplétifs des premier et deuxième trimestres, s'élève à 2,916,086 francs. En admettant que les rôles des troisième et quatrième trimestres atteignent le chiffre moyen des rôles des trimestres correspondants des années 1844, 1845 et 1846, ou de 180,000 francs, le *Patentes.*

DISCOURS DU MINISTRE.

produit des patentes, pour l'année 1847, s'élèverait à 3,096,500 francs, soit une augmentation de 95,500 francs.

Enregistrement

Les produits des droits d'enregistrement, qui se sont élevés, en 1846, à 10,581,000, atteignent le chiffre de 10,680,000 francs pour les neuf premiers mois de 1847 et les trois derniers mois de 1846. En se basant sur ces résultats, je pense que les prévisions pour 1848 peuvent être évaluées à 10,600,000 francs.

*Péages.**Canaux*

Les produits des canaux et rivières appartenant au domaine, des droits d'écluse, ponts, navigation, des droits de bacs et passages d'eau, des produits de la Sambre canalisée, du canal de Charleroy et du canal de Mons à Condé, ont été évalués, au mois d'avril dernier, à 3,000,000 de francs.

Une évaluation, faite tout récemment, en prenant pour base la recette effective des trois derniers mois de l'année 1846 et des neuf premiers mois de l'exercice courant, donne pour résultat une somme de fr. 3,361,434 92 c^t. — On peut, sans crainte de mécompte, porter la recette probable de 1848 à 3,300,000 francs.

Chemin de fer

D'après les explications qui ont déjà été données, le produit du chemin de fer ne peut être évalué qu'à 16,000,000 de francs. Nous proposons d'y ajouter une somme de 10,000 francs pour le produit spécial des cartes d'entrée et de circulation dans les stations. Le prix de ces cartes serait fixé par arrêté royal.

Poste.

La recette de 1846 s'est élevée à fr. 3,653,191 05 c^t.

On a dit avec raison qu'en l'évaluant à 3,625,000 francs, l'on reste en dessous des probabilités de revenu.

La somme pourrait être élevée à 3,800,000 francs au Budget de 1848. Toutefois, il a été résolu de la maintenir au chiffre de 3,625,000 fr., afin d'avoir assez de latitude pour donner immédiatement suite à deux mesures qui sont vivement désirées, la suppression du décime rural et la réduction du droit de 5 p. 0/0 sur les envois d'argent, contre lequel des plaintes ont souvent été formées. Dans l'opinion de bien des personnes, ces mesures ne doivent pas avoir pour effet de réduire la recette; car les envois d'argent et le produit du timbre des assignations, qu'il convient de supprimer, ne rapportent à l'État qu'environ 25,000 francs par an. Des envois plus considérables, qui seraient la conséquence de la réduction du droit, couvriraient rapidement cette somme. Et, quant au décime rural, il est reconnu par l'administration des postes, qu'il est bien souvent cause que la fraude, si facile à exercer pour de petites distances, enlève le port entier des lettres soumises à cette surtaxe.

La somme de 3,625,000 francs comprend 135,000 francs pour le port des journaux et des imprimés. Par la loi du 31 mai 1839, le port des journaux, par la poste, a été fixé à 2 centimes par feuille, quelle qu'en soit la dimension. Nous proposons de le réduire de moitié. C'est un léger avantage qui peut augmenter le transport des journaux par la poste, et pour le trésor le sacrifice est si peu important, que les prévisions de recette n'en seront pas moins atteintes dans leur ensemble.

Cette disposition et les deux qui concernent la suppression du décime rural, ainsi que la réduction du droit sur les envois d'argent, forment l'objet d'un article

DISCOURS DU MINISTRE.

spécial de la loi du Budget, conçu dans les mêmes termes que les articles 3 et 3 du projet de loi du 3 janvier 1847, adoptés aussi par la section centrale qui fut chargée d'examiner ce projet.

Le Gouvernement fera connaître en temps utile les modifications qu'il se propose d'y apporter.

Remboursements.

Il y a lieu d'augmenter cet article de 32,600 francs. Cette augmentation provient de ce que le montant des pensions des élèves qui font partie de la section d'infanterie et de cavalerie n'a pas été compris dans le Budget présenté le 12 avril. Le chiffre se trouve ainsi porté à 47,600 francs.

Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.

Le libellé relatif aux annuités à payer par les riverains du canal de la Campine, doit être modifié comme suit :

Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine.

Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1^{re} et 2^e sections, du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1^{re} section du canal de Zelzaete.

Le chiffre doit être augmenté de 60,000 francs et, par conséquent, porté, pour 1848, à 80,000 francs.

Aux termes des lois qui ont décrété la construction des deux premières sections du canal de la Campine, du canal d'embranchement vers Turnhout et du canal de Zelzaete à la mer, les propriétés riveraines sont appelées à concourir aux frais d'établissement, au moyen d'annuités, exigibles du jour où ces canaux seront livrés à la navigation.

Les annuités dues, en ce qui concerne la 1^{re} section du canal de la Campine, sont fixées à fr. 24,681 36

La 2^e section de ce canal a été ouverte à la navigation le 21 septembre 1846. Les annuités imposées aux propriétés riveraines sont évaluées à 29,654 80

Le canal d'embranchement vers Turnhout a été ouvert à la même époque. Annuités à payer 12,920 »

Les travaux de construction de la 1^{re} section du canal de Zelzaete, comprise entre Damme et la mer, sont aujourd'hui parvenus à un degré d'avancement qui permet d'espérer que, dès les premiers mois de 1848, leur achèvement sera complet. L'annuité que les propriétés intéressées auront à supporter est fixée par l'art. 6 de la loi du 26 juin 1842, à. 14,643 75

TOTAL. fr. 81,899 91

A ces augmentations, on pourrait en ajouter d'autres, en passant encore en revue divers articles du Budget; mais la compensation qui s'établit ordinairement entre les évaluations trop fortes et celles qui sont inférieures aux produits réels serait dérangée, et les prévisions dans leur ensemble ne s'accompliraient probablement pas. D'ailleurs, le seul but de ces légères augmentations, qui, réunies, montent

DISCOURS DU MINISTRE.

au total de 596,400 francs, est le remplacement du chiffre de 500,000 francs à déduire sur les produits présumés du chemin de fer.

Fabrication de monnaie de cuivre.

Il y a à mentionner une autre augmentation qui est accidentelle. D'après les renseignements qui me sont parvenus, il serait utile de mettre dans la circulation plus de monnaie de cuivre, surtout en pièces de 5 et de 10 centimes. De ce chef, une somme de 145,000 francs est portée en recette.

En résumé, suivant les prévisions du mois d'avril, les revenus et moyens étaient portés à fr. 117,013,550 »
 Leur chiffre sera à présent de 117,254,650 »

Dans cet état des choses, pour parvenir à la balance des moyens et des charges de l'exercice, il est indispensable de procurer de nouvelles ressources au trésor.

Un projet de loi vous sera présenté à cette fin, Messieurs, plutôt que de recourir aux centimes supplémentaires. Ce projet, qui doit, en quelque sorte, être considéré comme faisant partie du Budget, propose des dispositions additionnelles à la loi du 27 décembre 1817 sur le droit de succession. S'il est adopté par la Législature, ces droits, évalués à 5,000,000 de francs, pourront être portés à 6,500,000 francs, d'après des calculs basés sur les probabilités, et aussi exacts qu'il est possible de les faire en pareille matière. Grâce à ce supplément de ressources, l'équilibre du Budget général sera garanti. En effet, il y aura :

pour les Voies et Moyens fr. 118,754,650 »
 pour les dépenses de tous les services. 118,460,649 85

Partant, un excédant de fr. 294,000 15

Ce n'est là qu'un équilibre rigoureux et insuffisant, puisqu'une circonstance imprévue peut le compromettre. Nous pensons qu'il faut arriver à un excédant de ressources ordinaires plus considérable; le maintien de l'ordre dans les finances de l'État y est intéressé. Il serait superflu d'insister sur cette vérité, qui a été maintes fois reconnue et exprimée dans les débats parlementaires et dans les rapports des sections centrales. Notre tâche est de travailler à la réaliser, et dans ce but des lois de finances seront présentées dans les premiers mois de la session. L'avenir serait menacé d'un découvert progressif, si le Gouvernement ne poursuivait pas l'accomplissement de ce devoir, dont il ne se dissimule ni la gravité, ni la difficulté.

La nécessité d'accroître les ressources devient plus évidente encore quand on reporte les yeux sur la situation de la dette flottante.

Pour faire face aux besoins exigibles, auxquels la Législature n'a pas pourvu par les ressources de l'impôt ou par des négociations de rentes sur l'État, et qui sont tombés, à défaut d'allocation du Budget, à la charge du trésor public, la situation financière, à la date du 1^{er} septembre 1847, que j'aurai l'honneur de déposer, constate qu'une émission de bons, jusqu'à concurrence de 22,935,366 fr., soit en somme ronde 23,000,000 de francs, est nécessaire, parce qu'il y a des valeurs que le trésor ne peut avantageusement réaliser en ce moment.

Au moyen de cette somme, toutes les dépenses votées peuvent être couvertes. Mais il y a les dépenses encore à voter pour les exercices antérieurs à 1848. Elles concernent, pour autant qu'il est possible de les connaître, dès à présent, avec exactitude, les services suivants :

DISCOURS DU MINISTRE.

Dette publique	fr.	650,000	»
Département de la Justice.		4,519,560	»
— des Affaires Étrangères		160,072	»
— de la Marine		10,000	»
Département de l'Intérieur		649,529	»
(dont 500,000 francs, comme supplément au crédit extraordinaire de 1847 en faveur des Flandres).			
Département des Finances		4,558,962	»
— des Travaux Publics		1,502,500	»
— de la Guerre		50,744	»
Fr.		5,680,967	»

Quelques-unes de ces dépenses doivent faire l'objet de demandes immédiates de crédits supplémentaires. Il en résulte que, pour faciliter la marche du service pendant l'exercice 1848, une émission plus considérable de bons du trésor est nécessaire. Au lieu d'être de 21,000,000 de francs, conformément aux prévisions du mois d'avril dernier, j'estime qu'il convient de la porter à 25,000,000 de francs, chiffre proposé à l'art. 3 du projet de loi des Voies et Moyens.

Ce qui précède concerne le passé. Dans l'avenir, il y aura à faire face à deux autres catégories de dépenses, savoir :

Les dépenses qui seraient la conséquence de l'adoption des projets de loi déjà présentés aux Chambres, tels que le projet de la création d'une société d'exportation, le projet de loi d'organisation de l'enseignement moyen, les projets de loi relatifs à l'établissement d'un institut agricole, aux dépôts de mendicité, à la réforme du système des prisons et d'autres encore, auxquels il n'est possible de donner suite qu'à la condition d'y consacrer des subsides sur les Budgets de divers départements.

Enfin, la catégorie des dépenses nouvelles qui résulteront des projets de loi à présenter à la Législature, tant pour l'achèvement des travaux en cours d'exécution, pour les constructions du chemin de fer et l'augmentation du matériel des transports, que pour d'autres travaux également importants qui ne sont pas décrétés en principe, mais qui sont prévus. Les éléments nous manquent pour fixer actuellement le chiffre précis de ces dépenses.

Cet aperçu, présenté d'un point de vue général, démontre que, pour faire face aux besoins du passé et pourvoir à ceux de l'avenir, il y a une condition essentielle à remplir, c'est l'adoption de lois financières qui puissent, en fortifiant efficacement les ressources du trésor, le maintenir dans une bonne situation. C'est le but que le Gouvernement se propose et que le concours et l'appui des Chambres, il en a la ferme confiance, le mettront à même d'atteindre.

Le Ministre des Finances,

VEYDT.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existants au 31 décembre 1847, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1848, d'après les lois et les tarifs, qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1848, est évalué à la somme de cent dix-huit millions sept cent cinquante-quatre mille six cent cinquante francs (118,754,650 francs); les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux, autorisées en vertu de la loi du 3 février 1843, à la somme de huit cent mille francs (800,000 francs), et les recettes pour ordre, à celle de quinze millions cent soixante et onze mille cinq cents francs (15,171,500 francs), le tout conformément aux tableaux ci-annexés.

ART. 3.

Pour faciliter le service du trésor, pendant le même exercice, le Gouvernement pourra, à mesure des besoins de

l'État, mettre en circulation des bons du trésor jusqu'à concurrence de la somme de *vingt-cinq millions de francs* (25,000,000 de francs).

ART. 4.

La disposition du § 2 de l'article 13 de la loi du 29 décembre 1835, qui soumet à une taxe supplémentaire d'un décime toute lettre provenant ou à destination d'un lieu où il n'existe pas de bureau de poste, est rapportée.

Le droit à percevoir pour les articles d'argent, confiés à la poste, sera calculé d'après le tarif suivant :

Pour toute somme jusqu'à 5 francs inclusivement,	10 c ^s .
Id. de 5 à 10 francs inclusivement, . . .	20 »
Id. de 10 à 15 francs inclusivement, . . .	50 »

Et ainsi de suite, en ajoutant dix centimes de cinq en cinq francs.

Les assignations à délivrer pour les articles d'argent déposés à la poste sont exempts de timbre.

Le port des journaux par la poste est fixé à un centime par feuille, quelle qu'en soit la dimension.

ART. 5.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1848.

Donné à Laeken, le 8 novembre 1847.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances ,

VEYDT.

12

BUDGET GÉNÉRAL

Des Voies et Moyens

POUR L'EXERCICE 1848.



BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
15,500,000 } 775,000 } 1,550,000 } 18,859,750 534,750 } 8,364,000 } 836,400 } 9,200,400 2,315,000 } 281,500 } 3,096,500 156,000 } 15,600 } 180,180 8,580 } 10,500,000 } 470,000 } 70,000 } 11,577,000 500,000 } 37,000 } " } 920,000 4,800,000 } 2,000,000 } 200,000 } 3,500,000 } 20,006,000 6,500,000 } 3,000,000 } 5,000 } 1,000 } A REPORTER. } 63,339,830		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (<i>Suite.</i>)	IMPOTS. (<i>Suite.</i>)	
	Garantie	Droits de marque des matières d'or et d'argent.
	Recettes diverses	Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers.
		Recettes extraordinaires et accidentelles
	Droits, additionnels et amen- des y relatives	Enregistrement (30 p. % additionnels).
		Greffes (Id.).
		Hypothèques (26 Id.).
		Successions (30 Id.).
		Timbre (sans additionnels).
		Amendes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES,	Recettes diverses	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . .
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc
		Produits des examens
		— des brevets d'invention
TRAVAUX PUBLICS.	Domaines	— des diplômes des artistes vétérinaires
		PÉAGES.
		Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation
		Produits de la Sambre canalisée
MARINE	Postes	— du canal de Charleroy
		— du canal de Mons à Condé
		— des droits de bacs et passages d'eau
		— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^e classe .
		Taxe des lettres et affranchissements
		Port des journaux et imprimés
		Droits sur les articles d'argent
		Remboursements d'offices étrangers
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842 . .
		Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.		TOTAL.	Observations.		
REPORT. . . fr.	63,339,830				
"	140,000				
190,000	200,000	86,229,930			
10,000					
10,600,000					
300,000	22,250,000				
1,700,000					
6,500,000					
3,000,000					
150,000					
70,000	300,100				
140,000					
70,000					
20,000					
100					
(a) 875,000	5,300,000	9,237,000	a) Ce chiffre se décompose comme suit : Escaut fr. 95,000 Lys 65,000 Dendre 22,000 Dyle et Demer 3,000 Meuse 89,000 Canal d'Antoing 470,000 Canal de Terneuzen 28,000 Canal de Maestricht à Bois-le-Duc 31,000 Canaux de Gand à Ostende 25,000 Canaux aboutissant au port de Nieuport 20,000 Canal de la Campine (1 ^{re} et 2 ^{me} sections et embran- chement vers Turnhout) 12,000 Nèthe canalisée. 15,000 TOTAL égal aux prévisions de recette . . fr. 875,000		
700,000					
1,525,000					
110,000					
90,000					
2,000,000	3,625,000				
3,300,000					
135,000					
25,000					
115,000					
50,000	312,000				
"					
A REPORTER. . . . fr.		95,466,930			

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
TRAVAUX PUBLICS. . .	Chemin de fer Produit des cartes de circulation dans les stations et sur le chemin de fer Le Gouvernement est autorisé à fixer le prix de ces cartes par disposition royale.
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées. Capitaux du fonds de l'industrie Capitaux de créances ordinaires. Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1833, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846. Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; vente d'herbes; extraction de minerai de fer, de terre et de sable Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. Restitutions volontaires Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i>
TRÉSOR PUBLIC. . .	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets) Intérêts de 13,433 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations. Produits des actes des commissariats maritimes Produits des droits de pilotage et de fanal Produits de la fabrication de pièces de cuivre.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL.	Observations.
REPORT. . . fr.	95,466,930	
16,000,000 } 10,000 } 16,010,000		
9,000		
120,000		
585,000		
200,000		
500,000		
1,100,000 } 3,163,200		
400,000	21,171,520	
60,000		
160,000		
100		
100		
29,000		
85,000		
587,520		
570,000 } 1,998,320		
35,800		
625,000		
145,000		
A REPORTER. fr.	116,638,450	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
(CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . .)	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
(ENREGISTREMENT ET DOMAINES, . .)	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes
	Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger
	Frais de poursuites et d'instances
	<i>Avances faites par le Ministère des Finances . . .</i> Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.
	Frais de perceptions faites pour le compte de tiers
	Frais de perceptions faites pour le compte des provinces
	<i>Avances faites par le Ministère de la Justice . . .</i> Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.
	Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc.
	<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur . . .</i> Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1 ^{re} et 2 ^{me} sections, du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 ^{re} section du canal de Zelzaete
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières
TRÉSOR PUBLIC. . .	Recettes accidentelles.
	Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer et de routes, pour frais de surveillance
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons.
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1848.
FONDS SPÉCIAL.	
Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1843.	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES.	TOTAL	Observations.
Report. fr.	116,638,450	
1,000 } 90,000 }	91,000	
50,000		
25,000		
5,000		
145,000		
6,000		
7,000	526,700	
160,000	2,116,200	
1,000		
100		
47,600		
80,000		
978,400		
200,000		
140,500	1,498,500	
19,600		
160,000		
TOTAL. fr.	118,754,650	
.	800,000	

(Recettes pour ordre.)

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		CHAPITRE PREMIER.		
TRÉSOR PUBLIC . . .	1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de Belgique, par des comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés aux bureaux de station de l'administration du chemin de fer, etc., pour garantie de leur gestion, et cautionnements fournis par des contribuables pour garantie du paiement de leurs redevabilités en matière de douanes, d'accises, etc.	1,300,000	3,140,000
	2	Caisses des veuves des fonctionnaires civils	850,000	
	3	Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	160,000	
	4	Caisse de prévoyance des instituteurs primaires . . .	100,000	
	5	Masse d'habillement et d'équipement de la douane. .	300,000	
	6	Subsides offerts pour construction de routes	400,000	
	7	Parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux.	30,000	
		CHAPITRE II.		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	1	Produit des amendes, saisies et confiscations opérées par l'administration des contributions	120,000	9,191,500
	2	Expertise de la contribution personnelle	30,000	
	3	Produit d'ouverture des entrepôts	14,000	
	4	Recouvrement d'impôts en faveur des provinces . .	6,734,000	
	5	Recettes en faveur des communes	1,950,000	
	6	Taxe provinciale sur les chiens	200,000	
	7	— sur le bétail	125,000	
	8	4 et 5 p. % au profit des villes de Liège et Verviers, pour pillages	18,500	
		A REPORTER. . . . fr.		12,331,500

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

SUITE DES RECETTES POUR ORDRE.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	NATURE DES RECETTES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		REPORT. fr.		12,331,500
		CHAPITRE III.		
		FONDS DE TIERS.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	1	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie	120,000	2,840,000
	2	Amendes de consignations et autres recettes non assujetties aux frais de régie	750,000	
	3	Recouvrement de revenus pour compte de provinces.	470,000	
		CONSIGNATIONS.		
	4	Consignations de toute nature	1,500,000	
		TOTAL DES RECETTES POUR ORDRE. fr.		15,171,500

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
de ce jour.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VEYDT.

PIÈCE A L'APPUI.



TABLEAU GÉNÉRAL DES PRODUITS

- 1° *Pendant l'année 1846 ;*
 - 2° *Pendant les huit premiers mois de l'année 1847 et les quatre derniers mois de l'année 1846 ;*
 - 3° *Pendant les neuf premiers mois de l'année 1847 et les trois derniers mois de l'année 1846.*
- 

PIÈCE A L'APPUI DU

Administrations.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	PRODUITS CON	
		L'EXERCICE 1846.	les 8 PREMIERS MOIS de l'année 1847.
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	IMPOTS.		
	<i>Foncier</i>		
	Principal.		
	5 centimes addit ^{ls} ordinaires, dont deux pour non-valeurs.	18,350,750	12,230,830
	10 centimes additionnels extraordinaires		
	3 centimes id. supplémentaires sur le tout		
	<i>Personnel</i>		
	Principal	9,059,523 32	6,039,682 23
	10 centimes additionnels extraordinaires.		
	<i>Patentes</i>		
	Principal.	2,963,766 15	1,975,177 43
	10 centimes additionnels extraordinaires.		
	<i>Redevances sur les mines</i>		
	Principal.		
	10 centimes ordinaires pour non-valeurs.	177,314 44	118,209 63
	5 centimes sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception		
	<i>Douanes</i>		
	Droits d'entrée (16 centimes additionnels).	10,229,052 28	6,566,064 30
	Droits de sortie. (Id.).	469,457 66	314,835 06
	Droits de transit (Id.).	67,541 16	64,717 93
	Droits de tonnage (Id.).	587,791 65	426,157 15
	Timbres	36,466 64	23,018 92
	Droits de consommation sur les boissons distillées	923,317 50	848,941 50
	<i>Accises</i>		
	Sel (sans additionnels).	4,868,114 06	3,125,434 99
	Vins étrangers (26 centimes additionnels et timbres collectifs). .	1,980,355 49	1,360,920 34
	Eaux-de-vie étrangères (sans additionnels).	174,000 90	130,826 95
	Id. indigènes (Id.).	3,323,439 88	1,829,166 56
	Bières et vinaigres. (26 centimes additionnels et timbres collectifs). .	6,318,418 32	3,659,726 35
	Sucres	2,842,066 69	794,644 72
	Timbres { sur les quittances	5,471 93	2,862 65
	Timbres { sur les permis de circulation	852 69	427 21
A REPORTER.		62,192,648 76	39,520,643 91

Les rôles de l'année 1847 pour cette branche d'impôts n'étant pas encore tous parvenus à l'administration, le produit est calculé sur les 12^{es} des rôles de l'exercice 1846.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

STATES PENDANT			PRODUITS CONSTATES PENDANT			PREVISIONS		
les 4 DERNIERS MOIS de l'annee 1846	TOTAL		les 9 PREMIERS MOIS de l'annee 1847	les 5 DERNIERS MOIS de l'annee 1846	TOTAL.	pour 1847	pour 1848, d'après le projet présenté le 12 avril 1847	NOUVELLES pour 1848
0,119,920 "	(a 18,359,750 "	13,769,812 "	4,589,938 "	(a 18,359,750 "	18,359,750 "	18,359,750 "	Maintenues.	
3,010,841 10	(a 9,059,523 32	6,794,630 32	2,264,893 "	(a 9,059,523 32	9,149,800 "	9,200,400 "	Id	
987,588 72	(a 2,902,766 15	2,222,074 15	740,892 "	(a 2,962,766 15	3,003,000 "	3,003,000 "	3,096,500 "	
59,104 81	(a 177,314 41	132,985 80	44,328 64	(a 177,314 44	180,180 "	180,180 "	Maintenues.	
3,973,472 95	10,539,537 25	7,425,880 92	3,044,523 17	10,470,404 09	10,300,000 "	10,500,000 "	Id.	
161,580 23	476,415 28	363,674 79	111,289 04	474,903 83	450,000 "	470,000 "	Id.	
26,529 50	91,247 52	68,834 40	19,526 52	88,360 92	60,000 "	70,000 "	Id.	
173,085 73	599,242 88	463,808 60	116,784 53	580,593 13	550,000 "	500,000 "	Id.	
13,259 02	38,277 94	26,240 60	9,908 12	36,148 72	37,000 "	37,000 "	Id	
24,397 50	873,339 "	858,191 25	16,003 75	874,195 "	940,000 "	920,000 "	Id.	
1,473,986 74	4,599,421 73	3,509,853 63	1,129,692 69	4 639,546 32	4,800,000 "	4,800,000 "	Id.	
627,910 39	1,988,830 73	1,641,439 88	493,145 74	2,134,585 62	2,000,000 "	2,000,000 "	Id.	
61,317 67	192,144 62	143,427 97	48,416 77	191,844 74	200,000 "	200,000 "	Id.	
1,166,846 20	2,996,012 76	2,054,911 57	905,433 90	2,980,345 47	3,500,000 "	3,500,000 "	Id.	
1,786,101 38	5,445,827 73	3,966,592 95	1,396,642 65	5,363,235 58	6,500,000 "	6,500,000 "	Id.	
1,222,611 57	2,017,250 29	968,832 98	1,023,928 40	1,992,781 38	3,000,000 "	3,000,000 "	Id.	
2,182 79	5,045 44	3,198 72	2,084 34	5,283 06	5,000 "	5,000 "	Id.	
302 42	789 63	485 09	281 66	766 75	1,000 "	1,000 "	Id.	
20,600,098 80	60,420,742 71	44,414,875 60	15,957,512 92	60,372,388 52	63,035,730 "	63,246,330 "		

PIÈCE A L'APPUI DU

Administrations.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	PRODUITS CON	
		L'EXERCICE 1846.	les 8 PREMIERS MOIS de l'année 1847.
	REPORT.	62,192,648 76	30,520,643 91
	IMPOTS. (<i>Suite</i>).		
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (<i>Suite</i>).	<i>Garantie</i>	Droits de marque des matières d'or et d'argent	140,764 71 81,026 39
	<i>Recettes diverses</i>	Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	135,434 32 40,302 04
		Recettes extraordinaires et accidentelles	10,318 69 12,523 48
	<i>Droits, addition- nels et amendes y relatives</i>	Enregistrement. (30 p. % additionnels).	10,581,330 98 7,245,327 71
		Grefte (Id.)	312,368 63 217,539 57
		Hypothèques (26 Id.)	1,733,721 86 1,180,666 "
		Successions (30 Id.)	5,083,006 08 3,846 313 77
		Timbre (sans additionnels)	3,058,615 22 2,002,612 24
		Amendes.	155,359 34 102,998 05
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	<i>Recettes diverses</i>	Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement.	71,100 86 42,040 36
		Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	140,548 73 83,601 24
		Produits des examens.	70,416 44 69,870 72
		— des brevets d'invention	21,103 83 14,705 59
		— des diplômes des artistes vétérinaires	75 " 600 "
	PÉAGES.		
	<i>Domaines</i>	Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	799,799 73 566,273 10
		Produits de la Sambre canalisée.	648,360 16 501,705 "
		— du canal de Charleroy	1,360,391 48 964,125 69
		— du canal de Mons à Condé	77,340 87 63,119 15
		— des droits de bacs et passages d'eau.	59,105 71 60,933 26
		— des barrières sur les routes de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	1,862,009 96 1,268,627 12
		Taxe des lettres et affranchissements	3,306,631 84 2,245,166 44
		Port des journaux et imprimés	135,136 26 98,874 63
TRAVAUX PUBLICS	<i>Postes</i>	Droits sur les articles d'argent	25,523 94 15,979 01
		Remboursements d'offices étrangers	131,842 72 "
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.	51,056 29 36,557 74
MARINE		Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	83,335 79 (a 130,000 "
		A REPORTER.	92,284,348 80 60,424,132 94

a) Les renseignements que l'administration possède sur les résultats de l'exploitation de ce service étant encore incomplets, les produits annoncés pour les 8 premiers mois de 1847 et les 4 derniers mois de 1846, ainsi que pour les 9 premiers mois de 1847 et les 5 derniers mois de 1846, ne sont qu'approximatifs.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

STATES PENDANT		PRODUITS CONSTATES PENDANT			PREVISIONS		
les 4 DERNIERS MOIS de l'année 1846.	TOTAL.	les 9 PREMIERS MOIS de l'année 1847.	les 3 DERNIERS MOIS de l'année 1846.	TOTAL.	pour 1847.	pour 1848, d'après le projet présenté le 12 avril 1847.	NOUVELLES pour 1848.
20,900,008 80	60,420,742 71	44,414,875 60	15,957,512 92	60,372,388 52	63,035,730 "	63,246,330 "	
52,426 17	133,452 40	92,070 33	39,481 64	131,551 97	150,000 "	140,000 "	Maintenues.
87,262 41	133,565 35	90,774 97	86,169 87	176,941 84	190,000 "	190,000 "	Id.
15,432 07	27,955 55	11,929 69	14,562 19	20,491 88	10,000 "	10,000 "	Id.
3,450,286 55	10,095,614 26	8,026,062 20	2,653,235 48	10,680,247 77	10,500,000 "	10,500,000 "	10,600,000 "
88,220 30	305,768 87	236,983 47	68,940 83	305,924 35	300,000 "	300,000 "	Maintenues.
546,945 63	1,733,611 63	1,313,790 66	417,163 37	1,730,944 03	1,700,000 "	1,700,000 "	Id.
2,468,308 25	6,314,712 02	4,305,023 13	2,019,410 93	6,324,434 06	5,000,000 "	5,000,000 "	6,500,000 "
1,089,945 61	3,092,557 85	2,240,388 16	834,964 59	3,075,352 75	3,000,000 "	3,000,000 "	Maintenues.
53,735 62	156,733 67	115,781 47	42,020 61	157,802 08	170,000 "	150,000 "	Id.
25,423 14	67,463 50	44,078 28	22,770 30	66,848 58	60,000 "	70,000 "	Id.
50,553 37	134,154 61	96,267 65	36,272 39	132,540 04	150,000 "	140,000 "	Id.
1,270 "	71,140 72	79,534 01	1,270 "	80,804 01	60,000 "	70,000 "	Id.
5,617 08	20,322 67	15,048 05	4,445 52	19,493 57	20,000 "	20,000 "	Id.
25 "	625 "	600 "	25 "	625 "	100 "	100 "	Id.
286,356 52	852,629 62	634,066 04	260,910 58	894,976 62	850,000 "	800,000 "	875,000 "
200,382 65	702,087 65	525,278 18	181,746 51	707,024 69	600,000 "	600,000 "	700,000 "
535,480 50	1,499,606 19	1,192,152 97	390,810 48	1,582,963 45	1,500,000 "	1,400,000 "	1,525,000 "
25,224 03	88,343 18	63,119 15	25,224 03	88,343 18	100,000 "	110,000 "	Maintenues.
28,595 15	89,528 41	67,017 76	21,109 22	88,126 98	100,000 "	90,000 "	Id.
616,520 03	1,885,147 15	1,429,261 76	461,128 40	1,890,390 16	2,000,000 "	2,000,000 "	Id.
1,204,635 72	3,449,302 16	2,499,851 71	842,937 35	3,342,789 06	3,250,000 "	3,300,000 "	Id.
46,627 89	145,502 42	110,480 "	35,020 79	145,500 79	135,000 "	135,000 "	Id.
8,603 14	24,582 15	19,085 "	5,498 39	24,581 39	25,000 "	25,000 "	Id.
134,842 72	134,842 72	"	134,842 72	134,842 72	115,000 "	115,000 "	Id.
25,485 49	62,043 23	48,145 "	13,868 "	62,043 "	50,000 "	50,000 "	Id.
(a 40,000 "	(a 170,000 "	140,000 "	30,000 "	170,000 "	312,000 "	312,000 "	Id.
31,988,402 84	92,412,535 78	67,815,565 33	24,601,410 16	92,416,975 49	93,382,830 "	93,473,430 "	

PIÈCE A L'APPUI DU

Administrations.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	PRODUITS CON	
		L'EXERCICE 1840.	les 8 PREMIERS MOIS de l'année 1847.
	REPORT.	92,284,348 80	60,424,132 94
	CAPITAUX ET REVENUS.		
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer	13,572,673 03	9,461,203 08
	— produit des cartes de circulation, etc.	"	"
	Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées.	8,468 64	9,820 54
	Capitaux du fonds de l'industrie.	122,175 07	69,751 68
	Capitaux de créances ordinaires.	79,543 10	246,623 83
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Prix de vente d'objets mobiliers; transactions en matière domaniale; dommages et intérêts; successions en déshérence; épaves	103,398 50	126,072 23
	Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payées en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822 et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846.	525,768 48	320,285 88
	Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations; ventes d'herbes; extraction de minéral de fer, de terre et de sable	1,030,676 80	625,478 89
	Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches; arrérages de rentes; revenus des domaines du Département de la Guerre	422,483 00	210,213 18
	Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	"	31,251 50
	Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	251,859 "	80,319 48
	Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	74 76	67 33
	Restitutions volontaires	98 83	292 50
	Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i>	33,058 84	26,786 57
	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)	58,744 07	"
TRÉSOR PUBLIC . . .	Intérêts de 13,438 obligations de l'emprunt de 50,600,000 de francs, à 4 p. o/o, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse	537,520 "	537,520 "
	Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	560,080 01	487,033 21
	Produits des actes des commissariats maritimes	40,762 91	"
	Produits des droits de pilotage et de fanal.	612,619 93	"
	Produit de la fabrication de pièces de cuivre.	"	"
	A REPORTER.	110,314,061 27	72,658,353 44

a) Les produits du mois de septembre 1847 n'étant pas encore complètement connus, les recettes portées dans cette colonne sont celles réalisées pendant les 8 premiers mois de 1847.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

STATES PENDANT		PRODUITS CONSTATES PENDANT			PREVISIONS		
les 4 DERNIERS MOIS de l'année 1846.	TOTAL	les 9 PREMIERS MOIS de l'année 1847	les 3 DERNIERS MOIS de l'année 1846.	TOTAL	POUR 1847	POUR 1848, d'après le projet présenté le 12 avril 1847.	NOUVELLES POUR 1848
31,088,402 84	92,412,536 78	67,815,565 33	24,601,410 16	92,416,975 49	93,382,830 "	93,473,430 "	
4,938,402 68	14,390,606 30	11,073,203 68	3,350,719 68	14,423,923 36	13,900,000 "	16,500,000 "	16,000,000 "
"	"	"	"	"	"	"	10,000 "
2,284 52	12,105 06	10,256 54	1,740 17	11,996 71	20,000 "	9,000 "	Maintenues.
10,547 30	80,298 08	71,707 03	10,547 30	82,254 33	120,000 "	120,000 "	Id.
26,654 84	273,278 67	249,821 19	22,778 30	272,699 49	565,000 "	565,000 "	Id.
95,050 07	221,722 30	164,581 28	84,370 80	248,952 08	330,000 "	200,000 "	Id.
231,667 53	551,953 41	409,108 68	140,751 76	549,860 44	570,000 "	500,000 "	Id.
460,652 84	1,086,131 73	910,087 27	240,088 26	1,150,775 53	1,000,000 "	1,100,000 "	Id.
263,179 92	473,393 10	224,527 49	254,101 12	478,628 61	450,000 "	400,000 "	Id.
16,381 44	47,632 04	51,084 86	16,381 44	68,066 30	60,000 "	60,000 "	Id.
18,088 27	98,407 75	81,250 74	13,233 49	94,483 23	140,000 "	180,000 "	Id.
56 95	124 28	105 33	6 95	112 28	2,000 "	100 "	Id.
"	292 50	292 50	"	292 50	100 "	100 "	Id.
18,164 84	44,951 41	28,112 57	17,702 84	45,815 41	29,000 "	29,000 "	Id.
58,744 07	58,744 07	"	58,744 07	58,744 07	85,000 "	85,000 "	Id.
"	537,520 "	(a 537,520 "	"	537,520 "	537,520 "	537,520 "	Id.
85,253 40	573,186 61	(a 487,933 21	85,253 40	573,186 61	560,000 "	570,000 "	Id.
49,762 91	49,762 91	(a "	49,762 91	49,762 91	34,000 "	35,800 "	Id.
612,619 93	612,619 93	(a "	612,619 93	612,619 93	550,000 "	625,000 "	Id.
"	"	"	"	"	145,000 "	"	145,000 "
38,875,914 35	111,534,267 79	82,121,766 70	29,560,812 58	111,682,579 28	112,480,450 "	114,980,950 "	

PIÈCE A L'APPUI DU

Administrations.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	PRODUITS CON		
		L'EXERCICE 1846.	les 8 PREMIERS MOIS de l'année 1847.	
	REPORT.	110,314,061 27	72,058,353 41	
	REMBOURSEMENTS.			
CONTRIBUTIONS, DIRECTES, ETC.	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	853 09	229 31	
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	68,550 82	40,008 08	
	Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	38,257 17	09,724 53	
	Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger	(a) 25,000 "	(a) 16,000 "	
	Frais de poursuites et d'instances	4,877 17	1,343 60	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Avances faites par le Ministère des Finances.	Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	134,708 47	106,037 13
		Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	6,408 18	3,682 08
		Frais de perceptions faites pour le compte des provinces	7,050 47	5,246 "
	Avances faites par le Ministère de la Justice	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	156,131 61	81,055 89
		Frais d'entretien et de transport de mendiants, d'indigents, d'enfants trouvés, etc.	280 32	"
	Avances faites par le Ministère de l'Intérieur	Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	102 59	525 30
	Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	13,500 "	16,100 "	
	Annuités à payer par les propriétaires riverains du canal de la Campine, 1 ^{re} et 2 ^{de} sections, du canal d'embranchement vers Turnhout et de la 1 ^{re} section du canal de Zelzaete	(b) "	20,000 "	
	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	(c) 030,101 34	135,024 42	
	Recettes accidentelles	(c) 548,000 18	346,129 12	
TRÉSOR PUBLIC	Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer et de routes, pour frais de surveillance	(c) "	10,000 "	
	Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons	4,324 "	4,000 "	
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes de 1848	129,150 "	"	
	TOTAL. fr.	112,150,046 98	73,523,618 88	
	FONDS SPÉCIAL.			
	Produit des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 3 février 1845	491,299 81	167,936 64	

- a) Les recouvrements sur cet article du Budget étant seulement renseignés dans la seconde ou dans la troisième année de l'exercice, les recettes réalisées pour 1846 ne peuvent, par conséquent, encore être déterminées. D'après les renseignements recueillis, on suppose ici que les prévisions seront réalisées.
- b) Par suite de réclamations, aucune recette n'a jusqu'à présent été opérée, du chef des annuités à payer par les riverains du canal de la Campine. Il y a néanmoins lieu de croire que les recouvrements, qui auront lieu ultérieurement, atteindront les évaluations.
- c) Les recettes sur la plupart de ces articles ne sont complètement connues qu'à la fin de chaque exercice; les produits indiqués pour 1846 sont ceux constatés au 31 décembre 1846. Les produits indiqués pour les autres périodes de temps sont ceux du même exercice renseignés dans les comptes jusqu'au mois d'août 1847.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

STATES PENDANT		PRODUITS CONSTATES PENDANT			PRÉVISIONS		
les 4 DERNIERS MOIS de l'année 1846.	TOTAL	les 9 PREMIERS MOIS de l'année 1847.	les 5 DERNIERS MOIS de l'année 1846	TOTAL	pour 1847	pour 1848, d'après le projet présenté le 12 avril 1847	NOUVELLES pour 1848.
38,875,914 35	111,534,267 70	82,121 706 70	29,560,812 58	111,682 579 28	112,480,450 "	114,989,950 "	
123 20	352 61	256 14	99 64	355 78	1,000 "	1,000 "	Maintenues.
40,545 72	89,613 80	56,105 73	33,043 05	90,048 78	90,000 "	90,000 "	Id.
2,482 67	72,207 19	74,916 23	2,355 06	77,271 89	50,000 "	50,000 "	Id.
(a 8,400 "	(a 25,000 "	(a 18,700 "	6 300 "	25,000 "	25,000 "	25,000 "	Id.
1,555 10	3,398 70	2,097 30	890 44	2 987 74	9,000 "	5,000 "	Id.
27,687 33	133,724 45	114,987 53	19,343 76	134,331 20	145,000 "	145,000 "	Id.
2,336 59	6,018 67	4,466 68	1,687 12	6 153 80	0,000 "	6,000 "	Id.
2,236 03	7,482 03	5,865 90	1,608 47	7,564 43	7,000 "	7,000 "	Id.
80,078 40	141,134 29	96 347 44	45,012 58	141,360 02	160,000 "	160,000 "	Id.
54 81	54 81	"	54 81	54 81	1,000 "	1,000 "	Id.
37 25	562 55	608 25	37 25	645 50	100 "	100 "	Id.
0,200 "	22,300 "	16,300 "	5,900 "	22 200 "	15,000 "	15,000 "	47,600 "
"	20,000 "	20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	20,000 "	80,000 "
006,354 81	741,379 23	135,024 42	606,354 81	741,379 23	900,500 "	978,400 "	Maintenues
226,630 39	572,759 51	346,129 12	226,630 39	572,759 51	200,000 "	200,000 "	Id.
"	10,000 "	10,000 "	"	10 000 "	"	140,500 "	Id.
4,324 "	8 324 "	4,000 "	4,324 "	8 324 "	19,600 "	19,600 "	Id.
129,150 "	129,150 "	"	129 150 "	129,150 "	160 000 "	160,000 "	Id.
39 994,110 75	113,517,720 63	83,027,571 50	30,644,594 56	113 672,166 06	114,349 650 "	117,013,550 "	"
340,514 61	508,451 25	174,225 00	335,550 47	509 775 53	800,000 "	800,000 "	Maintenues